

# Politique écologique : en Poitou-Charentes, on verdit sans taxer

LE MONDE | 19.09.2013 à 13h00 • Mis à jour le 20.09.2013 à 09h11 | Par [Rémi Barroux](#) (Poitiers, Vienne, envoyé spécial )

Certains des bâtiments ne sont pas achevés, mais ils arborent déjà leur toiture couverte de panneaux photovoltaïques. Moïse Baudiffier, président de la communauté de communes du Pays gencéen (Vienne), et maire du petit village de Saint-Secondin, n'est pas peu fier de faire visiter le centre de tri des déchets installé à quelques dizaines de kilomètres de Poitiers.

L'élu précise immédiatement que cet "espace de développement des énergies renouvelables" a été financé sans aucune hausse des impôts locaux. Les investissements – rien que le broyeur à palettes de bois coûte 160 000 euros – auraient été impossibles sans l'aide de la région Poitou-Charentes, engagée à hauteur de 40 % du financement. "Matraquer avec la fiscalité est une très mauvaise idée, selon M. Baudiffier. Une nouvelle contribution climat énergie, je n'y crois pas. Il faut inciter, expliquer les choix et quand les gens voient les avantages qu'ils peuvent en tirer, cela se fait tout seul."

Le maire a fait ses comptes : "Depuis que j'ai installé dans mon village une chaudière à plaquettes de bois, j'économise 22 000 euros par an et je chauffe la maison de retraite, dix chalets d'hébergement, les vestiaires du stade, la cantine scolaire..." Pour l'élu de cette commune de 565 habitants, aucun doute : on peut lancer des politiques environnementales sans faire payer les contribuables.

Une philosophie défendue par la présidente de région, Ségolène Royal, qui assure ne pas avoir augmenté les impôts depuis neuf ans. "Nous sommes la première région à avoir mis en place une politique écologique, en aidant les entreprises avec notamment la création d'un fonds d'excellence environnementale, précise M<sup>me</sup> Royal. Les particuliers ne sont pas oubliés, avec différents dispositifs comme un "microcrédit 0 % énergie verte", des subventions pour l'écoconstruction, et nous allons prochainement terminer l'isolation de quelque 8 000 logements sociaux." S'ajoutent des plans régionaux de développement des énergies renouvelables (méthanisation, éolien, etc.) ou les schémas de mobilité durable.

## LES ENTREPRISES SÉDUITES

Les objectifs sont ambitieux. En 2020, la part des énergies renouvelables devrait atteindre 30 %, avec une réduction de la consommation d'énergie de 20 %. Les lycées illustrent l'effort : entre 2004 et 2011, la baisse de la consommation d'énergie a été de 3 %, et la part du fioul réduite de 76 %. Le tout représente une diminution de 18 % des émissions de CO<sub>2</sub> depuis 2004. "L'impôt supplémentaire pour régler un problème, c'est le degré zéro de la politique, pour M<sup>me</sup> Royal. Il faut avoir des

convictions, [expliquer](#) et, surtout, [mettre](#) en place les alternatives pour [permettre](#) aux personnes de [changer](#) leurs comportements avant de les [taxer](#)."

Ce discours séduit les entreprises hostiles à de nouveaux prélèvements. "La taxe n'est jamais la solution, il faut [fabriquer](#) de nouveaux produits écologiques tout en restant compétitif", avance Yves Leroux, directeur de l'entreprise Marcireau, une cinquantaine de salariés à Chasseneuil-du-Poitou, et vice-président de Veille Environnement Entreprise, association portée par le Medef local. Comme d'autres, sa société, spécialisée dans l'agencement de bureaux et les solutions technologiques, a bénéficié d'aides de la région pour [obtenir](#) des certifications environnementales.

Dans la même commune, VMH Energies profite du développement du photovoltaïque. Une dizaine de salariés assemblent des panneaux dans un hangar ; bientôt, ils seront soixante, espère Sigisbert Fayet, le directeur du site. "Nous bénéficions d'un environnement régional favorable avec des plans de développement du solaire", dit-il. Quand le gouvernement de François Fillon a gelé les prix de rachat du courant produit par l'énergie solaire, la région a mis en place un "fonds de résistance photovoltaïque".

VMH Energies déménagera courant 2014 à Châtelleraut, sur le terrain de New Faber, l'équipementier [automobile](#) qui a fermé en 2009. "La région a acheté le terrain, l'a dépollué et nous allons y développer de nouvelles activités comme le petit hydroélectrique ou la méthanisation", explique M. Fayet.

A Linazay, dans le sud du département, six agriculteurs se sont regroupés pour créer Métha Bel Air. "On cherchait une valeur ajoutée pour nos exploitations, raconte Daniel Merigot, vice-président de la société et producteur de [tabac](#). En 1995, on a créé une porcherie, Porc Bel Air, et, après des années d'études, en 2009, l'unité de méthanisation 'à la ferme'."

Aujourd'hui, 450 truies et des milliers de porcs côtoient les installations productrices d'électricité. Cette économie circulaire a permis de [maintenir](#) la rentabilité de l'élevage et d'[utiliser](#) les substrats des exploitations engagées dans l'entreprise. Les aides financières ont été décisives : près de 50 % des 3,3 millions d'euros investis, dont quelque 320 000 euros dus à la région.

"On va économiser 2 000 tonnes de CO2 par an, l'équivalent de 600 [voitures](#) parcourant chacune 30 000 km", annonce fièrement M. Merigot. Autre atout de cette opération, 90 % des odeurs de l'élevage de porcs ont disparu. Un avantage, pour le voisinage, qui n'a pas de prix.